

## AVIS PUBLIC

### Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, Marie-Noël Duclos, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :  
Poste de mairesse ou maire  
Poste de conseillère ou conseiller – District 1  
Poste de conseillère ou conseiller – District 2  
Poste de conseillère ou conseiller – District 3  
Poste de conseillère ou conseiller – District 4  
Poste de conseillère ou conseiller – District 5  
Poste de conseillère ou conseiller – District 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants.

**Du 19 septembre au 3 octobre 2025**

Lundi	De 10 h à 12 h	De 14 h à 16 h
Mardi	De 10 h à 12 h	
Mercredi	De 10 h à 12 h	De 14 h à 16 h
Jeudi		De 14 h à 16 h
Vendredi	De 10 h à 12 h	De 14 h à 16 h

***Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.***

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Jour de vote au bureau de la présidente d'élection : **Mardi 28 octobre 2025 de 15 h à 19 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre 2025 à votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 16 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 15 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Martin Leith.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Présidente d'élection**

Adresse : 150, rue du Moulin, Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0

Courriel : [greffe@sflneiges.com](mailto:grefffe@sflneiges.com)

Téléphone : 418-826-2253, poste 121

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le 10 septembre 2025.

Marie-Noël Duclos

Marie-Noël Duclos  
Présidente d'élection

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin);
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église);
3. Garage municipal (4070, avenue Royale);
4. Site web de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 10 septembre 2025.

Marie-Noël Duclos

Marie-Noël Duclos  
Greffière